L'assassinat du boulevard Voltaire

NOUVEAUX AVEUX DE LA CRIMINELLE

Paris, 30 juillet. — M. le juge d'instruction Hastron a interrogé cet après-midi, en présence de M. André Hesse, la femme Boch, qui assassina boulevard Voltaire, Germaine Bichon.

La femme Boch, en pleurant a renouvelé tous ses aveux. Elle a déclaré qu'elle avait été introduite la veille du crime dans l'appartement de M. Oursel par une bonne qui avait agi inconsciemment.

Elle a affirmé encore une fois qu'elle avait commis son crime seule, sans l'aide d'aucun complice, et s'est efforcée de disculper son amant, Martin, déclarant que pour expliquer son absence, elle lui avait raconté qu'elle avait passé la nuit chez son oncle qui lui avait donné la chaîne en or et la pièce de dix roubles qu'elle lui avait remises.

DANS LA RÉGION

A LILLE

Agrandira-t-on le Cimetière de l'Est?

Pas gaie, cette question, mais bien inquiétante pour les habitants du Faubourg de Roubaix. — Maints arguments se dressent contre l'agrandissement néfaste, antihygiénique, trop coûteux.

Dans sa séance de mardi dernier le Conseil municipal de Lille vota avec la légèreté qui lui est coutumière en toutes choses, un crédit de 110,000 francs pour l'acquisition d'un terrain contigu au cimetière de l'Est, pour l'agrandissement de celui-ci.

A peine quelques voix de conseillers s'élevèrent-elles pour protester, par pure forme contre l'agrandissement du champ des morts dans un quartier de plus en plus populeux.

Cette apparente obstruction trouva son final et principal argument dans un mot d'esprit : « On ne voulait pas enterrer la question » puis, sur cette pirouette, tout le monde vota le projet municipal.

L'enquête, à laquelle nous nous sommes livrés, nous a montré que les habitants du faubourg de Roubaix, vivement intéressés par la question de l'agrandissement du cimetière, n'en appréciaient pas du tout les avantages de la même façon que les édiles lillois.

Maintes protestations s'élèvent déjà et l'enquête des « commodo vel incommodo » qui doit être ouverte d'ici peu à la mairie de Lille, par ordre préfectoral, va sûrement révéler un mouvement nettement hostile à l'agrandissement du cimetière selon le projet municipal.

Nous examinerons les différents argument très légitimes qui appuient les protestations.

LES VIVANTS COUCHES CONTRE LES MORTS

La municipalité en achetant pour l'agrandissement du champ de repos la propriété d'un horticulteur qui sépare actuellement le cimetière de l'Est d'une série d'habitations installées le long du faubourg de Roubaix anéantit par cela même la zone d'isolement que la loi prescrit.

On viendrait, si le projet aboutissait, installer des tombes contre le pignon même de demeures habitées par une nombreuse population. Il y a une vaste cité ouvrière abritant une vingtaine de familles qui borderait absolument la nécropole.

Or la loi du 7 mars 1808 prescrit qu'un cimetière ne peut être situé à moins d'une distance de cent mètres des habitations.

Le Conseil d'Etat jugeait le 4 avril 1861, que l'administration ne pouvait autoriser l'extension d'un cimetière que cet agrandissement placerait à moins de 35 ou 40 mètres des habitations.

Le 19 mai 1865 et le 8 mai 1866 le Conseil d'Etat spécifiait encore qu'une commune ne peut déplacer son cimetière qu'autant qu'une zone de 35 mètres l'isole de tout groupe d'habitations.

L'agrandisement du cimetière de l'Est, mettant la nécropole en contact direct avec des maisons ne saurait donc être toléré, étant contraire aux prescriptions du législateur.

LA SITUATION SANITAIRE COMPROMISE

Il y a lieu de se demander aussi quelles conséquences aurait au point de vue sanitaire des environs l'accroissement du terrain réservé aux sépultures.

Située sur une hauteur, l'annexe projetée du cimetière donnerait aux eaux d'infiltration un élément supplémentaire de corruption dont elles se passeraient fort bien.

Les puits des environs, ceux du quartier installé en contre-bas et sur la pente du sol sont déjà en assez mauvaise posture pour qu'on n'éprouve pas le besoin de les transformer tout à fait en sources de typhoïde ou en réservoirs de choléra.

C'est là un point qui retiendra sûrement l'attention de l'administration supérieure, et qui n'est pas sans inquiéter gravement actuellement les habitants de l'agglomération menacée.

Il y a aussi l'influence morale qu'un enfeoit aussi peu récréatif qu'un cimetière ne manque pas d'avoir sur ceux qui se trouvent mis en contact direct avec lui.

Permettre que des fosses se creusent à quelques mètres des maisons, que les cérémonies funèbres se déroulent presque sous les fenêtres de gens peut-être impressionnables, c'est créer un danger qui pour n'être pas matériel n'en est pas moins considérable. Les peurs, les hallucinations les évocations de l'imagination, sont des maladies de l'esprit qu'il faut éviter de propager dans un quartier jusqu'ici paisible et heureux.

La municipalité de Lille s'est peu soucirée de cela !

LE GASPILLAGE DES FINANCES CONTINUE

Il n'est pas inutile non plus de faire valoir quelle sotte opération la ville de Lille s'apprête à faire sous l'impulsion de ses financiers fantaisistes, en voulant acheter le terrain destiné à l'agrandissement.

Ce terrain situé entre le cimetière et des propriétés bordant la route du faubourg de Roubaix est, pour n'importe qui, un terrain de petite valeur. Il n'a pas de débouché vers la route pour sa plus grande partie. Il est en bordure d'un cimetière. On ne saurait rien y construire. Couramment on évalue pareil terrain à quatre ou cinq francs le mètre carré. Et en payant bien !

La municipalité de Lille avec sa belle insouciance des deniers des contribuables se déclare enchantée de traiter à 17 fr. 94, près de 18 fr. le mètre carré ! On donne pour un mètre le prix de quatre !

Le scandale ou la naïveté d'une telle opération n'a pas même été signalé au Conseil municipal.

On s'était assuré par avance la soumission de toutes les voix pour escamoter l'affaire....

ET LE DEMANTELEMENT ?

Enfin il est singulier de voir une municipalité qui a promis de mener à bien le démantèlement s'engager dans un projet qui doit déprécier la zone environnant la rue du faubourg de Roubaix. Si réellement la municipalité voulait démanteler du côté de Fives-Saint-Maurice elle n'aurait pas en même temps l'idée d'agrandir un cimetière qui avoisine le boulevard Lille-Roubaix, et de diminuer par là la valeur d'une région aux intérêts de laquelle elle se prétend dévouée.

La municipalité prétend créer un passage libre à la poussée indéniable de la population vers Saint-Maurice, et avant même de faire ce passage elle embarrasse d'un obstacle aussi encombrant qu'un cimetière la principale voie de plus en plus habitée et destinée au plus actif avenir. C'est un acte d'illogisme coupable ou de mauvais vouloir flagrant.

Tels sont les arguments que très justement font valoir les intéressés. Il semble impossible que l'administration supérieure n'en tienne compte et ne repousse le projet maladroit de la municipalité de Lille.

Les morts méritent une respectueuse considération. Mais sacrifier les droits et les commodités des vivants à leur profit c'est une conception excessive de la bienséance dans les relations du suprême degré.

Quoi qu'on fasse les hôtes de la nécropole ne protesteront d'ailleurs pas ! Alors...

A. W.

La pluie va-t-elle nous ruiner ?

Les sommités agricoles de la région du Nord assurent que tout peut se réparer... si le temps change !

Depuis plus de quarante jours qu'inlassablement le ciel pleurard égoutte sur nous les larmes énervantes qui tombent de nuages de suie comme au travers d'un voile de veuve, que les roses qu'offrent les jeunes hommes aux fillettes renfrognées sous les hideux imperméables, conservent dans leurs corolles des gouttes qui semblent des pleurs aux cils d'une vierge, le pessimisme et la crainte nous avaient envahis,

Les élégants, troussés des pantalons jusqu'aux genoux, les ménagères, panier au bras, répétaient aux terrasses des restaurants, ou à l'étal des marchands, les mêmes propos apeurés : « Nous n'aurons rien à manger cet hiver ! »

Ce cri d'alarme nous émut et nous allâmes — dans l'espoir de rassurer les cœurs et les portemonnaie de nos lecteurs alarmés à la pensée de ce que pourrait nous coûter cet été diluvien — demander aux mieux informés ce qu'ils pensaient de la question.

PAS DE FLEURS, PAS DE FRUITS

Nous eûmes la veine de rencontrer M. Saint-Léger, directeur des jardins de la ville de Lille, professeur d'horticulture et d'arboriculture à la compétence duquel chacun rend hommage.

M. Saint-Léger est un technicien, mais il avait pour nous en la circonstance l'énorme mérite d'être désintéressé dans la question strictement commerciale au point de vue horticole.

M. Saint-Léger est pessimiste ; ce temps-là, nous dit-il, est un véritable désastre ! La pluie incessante a transformé en fumures les plus belles plantations ; les roses pourrissent en boutons sur leur tige et les autres fleurs de pleine terre ne se comportent guère mieux.

Ce fut pour les fêtes locales de Sainte Anne et Sainte-Marthe, une véritable débâcle. Pas de fleurs, donc les bouquets chers pas de bouquets moins de gaieté dans ces fêtes populaires, où ils sont prodigués aux gentilles ouvrières, aux accortes cabaretières et une source de bénéfices considérables tarie pour le commerce très spécial des horticulteurs fleuristes.

Les fruits furent pareillement atteints... les cerises n'arrivent pas à maturité et les arbres pleurent dans les campagnes des larmes chlorotiques de fruits avortés, les fraises sont sans saveur et ne laissent aux palais des gourmets qu'un parfum imperceptible et beaucoup d'eau.

Les fruits d'automne auront le même sort, hélas ! si le soleil ne se décide enfin à chauffer et à gonfler sous la projection d'or de ses rayons les fruits étiques, poires et pommes qui pendent lamentablement aux branches.

Par exemple, la grosse végétation a largement profité de la saison détrempée dont tout le monde se plaint : les platanes, les marronniers des avenues crèvent de santé, leur feuillage, vert comme au printemps, se multiplie d'une façon désordonnée, de ce côté, il y a pléthore mais cela ne compense pas la pénurie des choses plus immédiatement agréables au goût et aux yeux.

.... MAIS NOUS AURONS PEUT-ETRE DU BLE

Les prédictions de l'aimable préposé en chef aux beautés sylvestres de Lille étaient alarmantes et nous rendaient inquiets pour le reste... Aurons nous au moins du pain cet hiver sans faire appel aux blés étrangers ?

Nous ne pûmes, à notre grande regret, joindre le vice-président des agriculteurs du Nord et président du Syndicat agricole, M. Georges Potié ni M. Rousse, secrétaire du Comice de l'arrondissement ; mais nous réussîmes à mettre à la torture de l'interview un homme des mieux qualifiés pour nous répondre.

M. Dubernard, directeur de la station agronomique et secrétaire général des agriculteurs du Nord, veut bien calmer nos appréhensions.

« C'est bien aimable à vous de venir me parler de la pluie, depuis trop longtemps à l'ordre du jour, et du beau temps que nous ne nous lassons pas d'espérer.

» Au point de vue général, il serait un peu prématuré de crier à la ruine.... Certes, les lins ont souffert et noircissent sur pied, dans tout le nord du département et les cultures à fumure abondante, les avoines ont versé et peuvent être considérées comme perdues, mais les blés sont en bonne posture... si le soleil nous vient enfin !

Leurs tiges sont hautes mais leurs épis sont longs et épais ; si le soleil, sans être trop ardent, nous donne trois semaines de sécheresse, nous aurons une récolte modèle.

La betterave est un peu maigriote et du fourrage abondant, mais nous ne sommes pas encore à l'époque de la maturition.

Dites bien, pour empêcher les gens de s'alarmer à faux, que cela se peut réparer et qu'il faut tout espérer contre les prédictions des jeunes et vieux « majors » qui arrangent six semaines à l'avance le temps qu'il fera. »

Dans les champs de la grande banlieue de Lille, nous rencontrâmes, les bottines lourdes de terre, le chapeau de paille « pisseux » de pluie, mais la mine tout de même réjouie, un vieux cultivateur pratiquant.

« De quoi, la ruine ! Vous me faites rire. Tout va bien jusqu'à présent et tout ira bien s'il fait sec, sans excès, trois semaines de suite.

Les betteraves pourraient être faibles de densité si ce temps là continuait, mais nous avons encore du loisir jusqu'à l'arrachage. Les lins ont noirci, mais très peu de cultivateurs en sèment et pour de faibles portions de terre ; nous l'avons déjà vendu sur pied à 120 francs, ce qui est déjà un prix rémunérateur.

Les avoines ! mais monsieur, les avoines chez nous n'ont jamais été fameuses, cette année elles ne vaudront pas grand'chose.

Mais regardez donc mes blés ! C'est-y des épis, ça ? et longs et ventrus. Voyez ma paille, entrez dans mon champ... on en a jusqu'au menton. Trois semaines de soleil, vous dis-je, et nous aurons du grain lourd et beau que c'en sera une bénédiction ! »

Que voulez-vous que je fisse contre tant d'opinions aussi éclatrées que contradictoires ?

En ouvrant mon parapluie que retournaient les giboulées, pataugeant dans les mares, maugréant contre les gouttières qui me coulaient dans le cou et glaçaient mon enthousiasme, j'ai béni avec conviction la pluie qui, si elle veut bien cesser, nous fera du beau blé pour faire du bon pain après nous avoir gâté nos fruits.

J. P.

LES AVIATEURS

LA TRAVERSEE DE LA MANCHE EN AEROPLANE

Après bien des hésitations et devant le mauvais temps qui persiste malgré toutes les espérances, le comte de Lambert vient de déclarer officiellement qu'il remet sa tentative au mois de septembre. Ses appareils ont été emballés.

Les quatre torpilleurs et le contre-torpilleur ont reçu l'ordre de regagner leur port d'attache.

A SANGATTE

Le calme revient peu à peu et les hôtels se vident. Les ouvriers mécaniciens de Latham ont reçu l'ordre de partir dans cinq jours avec leurs appareils pour Reims où a lieu une semaine d'aviation.

Latham, contrairement à certaines versions émises dans la presse, espère fermement profiter des beaux jours pour effectuer la traversée.

LATHAM ET LES DRAPIERS DE LONDRES

Londres, 30 juillet. — L'arrière grand-père de l'aviateur Latham ayant présidé à Londres, de 1810 à 1811, la corporation des drapiers de la Cité, cette corporation vient de conférer à l'aviateur le titre de membre honoraire.

DE BOULOGNE A FOLKESTONE

De moitié avec la municipalité de Folkestone, la commission municipale des fêtes de Boulogne-sur-Mer vient d'instituer un prix de 20.000 francs, qui sera remis à l'aviateur qui accomplira le voyage Boulogne-Folkestone aller et retour.

Les conditions atmosphériques changeant constamment sur la Manche, les concurrents auront un délai d'un mois pour effectuer le retour.

On espère que les principaux aviateurs prendront part à cette épreuve, qui aura lieu au mois de septembre.

A FOUQUIÈRES-LES-BÉTHUNE

CRIME OU SUICIDE ?

Le cadavre d'un bruaysien, M. Desort Edmond, âgé de 56 ans, piqueur de travaux aux mines, retraité, a été découvert hier matin vendredi, sur le bord de la route nationale, sur le territoire de Fouquières-lez-Béthune.

Parti à Béthune pour affaires, la veille, M. Desort était attendu le soir chez lui et son absence toute la nuit avait plongé dans une inquiétude profonde sa femme, sa vieille mère ainsi que sa fille et son gendre qui habitent près de chez lui, rue de la Mairie.

Ils ne s'attendaient cependant pas à un malheur irréparable et le coup fut terrible lorsqu'on leur annonça la découverte macabre.

A l'heure où nous écrivons, on ignore encore ici les circonstances du drame et la population en émoi, de laquelle M. Desort était bien connu, se perd en conjectures.

L'enquête judiciaire ne tardera pas à faire connaître sans doute les circonstances de ce tragique événement.

A VILLERS-EN-CAUCHIES

UNE FILLETTE VIOLÉE

La gendarmerie vient d'ouvrir une enquête sur une grave affaire de mœurs.

Un nommé Edmond Aubert, de Cambrai, aurait entraîné dans le manège de chevaux de bois de M. Gustave Marlier, de Denain, qui s'installait sur la place de la commune, une fillette de douze ans, en lui promettant des billets de faveur.

Une fois dans l'établissement, l'ignoble individu aurait jeté l'enfant sur un matelas et aurait tenté de la violer. Il y aurait même eu commencement d'exécution d'après les dires du médecin qui a examiné la fillette.

A WASQUEHAL

Une noyée dans le canal

Hier vendredi vers 6 heures et demie du matin, M. Jules Décottignies, cantonnier et M. Jean Louis Thays, journalier, tous deux habitant Wasquehal, se rendaient à leur travail quand arrivés près du parc de la Mazure, ils aperçurent le cadavre d'une femme flottant entre deux eaux.

Ils attirèrent le corps à eux et le déposèrent sur la berge en même temps que M. Viseur garde-champêtre était prévenu.

C'était le corps d'une femme paraissant âgée de 50 ans environ. Dans une poche d'un jupon du dessous ils trouvèrent un papier au nom de M. Biloué, 25, rue Latine à Roubaix.

Celui-ci fut prévenu dans la matinée par les soins de M. le commissaire central de Roubaix et vers une heure le fils de la défunte, M. Adrien Desbucquois venait reconnaître à la Morgue le cadavre de sa mère, Mme veuve Michel Desbucquois, née Cécile Fremaux.

Mme veuve Desbucquois avait déjà manifesté plusieurs fois l'intention de se donner la mort.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

L'insurrection en Espagne

SANGLANTE COLLISION

Madrid, 30 juillet. — A Matero, les émeutiers ont mis le feu au couvent de Sales et sur la Rembla ; ils ont molesté les négociants. Une collision s'est produite entre les gardes civils et les émeutiers. Il y a eu des morts et des blessés.

A Barcelone

Eglises et couvents incendiés. — Quatre-vingt-dix mille ouvriers en armes sont prêts à descendre dans la rue.

Borbon, 30 juillet. — Un de nos correspondants interviewa une personne de cette ville qui arriva à Barcelone mardi matin par le chemin de fer et repartit mercredi soir en barque pour accoster à Salixé Guixolo d'où elle alla à pied à Gerone.

Cette personne lui a fait le récit suivant :

« Mardi vers 10 heures les fusillades commencèrent dans le faubourg de Gracia ; les émeutiers, dans la soirée, incendièrent le couvent situé sur la place San Antonio et, continuant leur œuvre dévastatrice, saccagèrent l'église à laquelle ils mirent ensuite le feu.

» Mercredi matin le capitaine général défendit aux habitants de Barcelone de sortir, toute personne dans la rue devant être considérée comme révolutionnaire. Toutefois l'arrêté du capitaine général autorisait les ménagères à sortir de 6 heures à 9 heures du matin pour se rendre au marché.

Dans certaines rues les émeutiers arrachèrent les pavés. Les soldats tiraient en l'air parce qu'étant moins nombreux que les révolutionnaires ils avaient peur, s'ils faisaient des victimes, dans les rangs de ces derniers, d'être submergés.

Le mouvement était anti-clérical et antigouvernemental.

L'agent consulaire de Palmas a déclaré qu'à Barcelone **90,000 ouvriers armés sont prêts à sortir dans les rues** et qu'ils attendent les ordres de M. Leroux, ancien député républicain expulsé que l'on attend incessamment ; il ajoute qu'à Salicé Guixolo la mairie fut incendiée ainsi qu'un couvent à Palamos.

Dans le bas Amburdan un couvent des frères, autrefois à Béziers, a été incendié.

A Callonge, l'église a été également brûlée.

NOMBREUSES ARRESTATIONS

On mande de Giguras que le calme est rétabli dans cette ville ; les autorités ont procédé ce matin à 22 arrestations d'émeutiers qui ont été conduits en prison baïonnette au canon.

Plusieurs révolutionnaires ont réussi à s'évader et ont gagné la frontière franco-espagnole.

ARRESTATION D'IGLESIAS

Saragosse, 30 juillet. — On annonce de source gouvernementale, que le mouvement gréviste a échoué ; la tranquillité la plus complète règne, disent les journaux madrilènes annoncent que le gouvernement a ordonné la fermeture de la Maison du Peuple, qui équivaut à la Bourse du Travail.

Le chef du parti socialiste Pablo Iglesias a été incarcéré à la suite des préparatifs de grève générale organisée pour lundi prochain.

Le Désastre Espagnol au Maroc

LA REVOLUTION TRIOMPHANTE EN ESPAGNE. — UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE SERAIT PROCLAMÉ.

Que se passe-t-il autour de Melilla et en Espagne ?

Des événements très graves sans doute mais dont la pénurie de nouvelles précises ne permet pas encore d'apprécier la nature et la portée ; la censure continuant à s'exercer impitoyablement sur toutes les lignes télégraphiques on en est réduit à quelques télégrammes de source privée, nécessairement succincts et incomplets, et aux communiqués officiels du gouvernement espagnol, naturellement optimistes.

Nous avons reproduit une dépêche expédiée de Melilla dans la soirée du 27 et transmise le lendemain de Malaga.

Cette dépêche, dont nous avons pu voir le texte même, tel qu'il a été reçu à Paris, est une sorte de résumé, heure par heure, des combats livrés dans cette même journée du 27. Elle mentionne les pertes subies par les troupes du général Marina évaluant à environ un millier le chiffre des tués du côté espagnol ; elle termine en indiquant que vers 7 heures du soir un **combat sans précédent** se livrait sous les murs de la ville.

L'énormité du chiffre des morts a causé cela va sans dire, une émotion considérable et n'a pas laissé que de rencontrer dans certains milieux quelque incrédulité.

Or, voici que « L'Agence Havas » communiquait hier après-midi, le télégramme suivant, d'origine authentique :

Malaga, 29. — « Il semblerait résulter » d'informations de source privée, non con- » firmées officiellement d'ailleurs, que » dans la journée du 28 on signalait comme » pertes espagnoles, une vingtaine d'offi- » ciers tués ou blessés, 200 morts et 800 » blessés. Il est impossible de préciser si » les chiffres de ces pertes constituent une » rectification de ceux qui ont été donnés » à la suite du combat du 27 où s'il s'agit » d'un nouveau combat entre espagnols et » riffains ».

Malgré la forme dubitative de cette dépêche, il semble bien, après rapprochement de son texte original et du texte de la dépêche en date de Melilla 27 juillet, que chacune d'elles s'applique bien à deux journées consécutives de combats.

Le chiffre de 1000 morts donné le 27 au soir par l'expéditeur des deux télégrammes doit donc être maintenu comme se rapportant aux combats livrés le 27 courant ; il est bon cependant d'ajouter que ce chiffre, dont l'expéditeur a pu vérifier l'exactitude, n'est probablement que l'écho du bruit qui courait dans Mélilla à cette date mais que le chiffre énorme des blessés la retraite des Espagnols, et le combat livré sous les murs de la ville au crépuscule rendaient malheureusement très vraisemblable pour les autorités comme pour les particuliers.

On doit donc se rapprocher de la vérité en concluant, de la lecture de ces deux télégrammes, que la journée du 27 vit les morts du côté espagnol se chiffrer par centaines et au cours des combats livrés le 28 il y en a eu environ 200.

Il est tout naturel, au demeurant, que tant que les autorités espagnoles ne se décideront pas à avouer la vérité et il ne faut pas s'attendre à les voir prendre de sitôt une pareille décision, on en sera réduit aux informations nécessairement incomplètes des particuliers.

LA SITUATION EN ESPAGNE

L'incertitude s'étend encore, il est à peine besoin de le dire, aux drames qui se déroulent en ce moment dans la péninsule et spécialement en Catalogne et à Barcelone.

La censure ne laisse passer aucune dépêche se rapportant à la situation politique et à l'émeute, et l'interruption des communications par voies ferrées n'a pas encore permis, aux correspondances postales, de parvenir jusqu'en France.

Les contradictions persistent donc à cet égard entre les informations officielles et les bruits de source privée.

Tandis que le cabinet de Madrid affirme avoir réduit l'insurrection, des nouvelles venues par Marseille ou Cerbère représentent cette insurrection comme maîtresse de la ville.

La garde civile aurait été désarmée et un Gouvernement provisoire institué.

Ce qui est certain néanmoins, au milieu de cette incertitude, c'est qu'hier encore des barricades s'élevaient dans Barcelone, que des couvents et des maisons particulières avaient été incendiés et que les troupes envoyées pour réduire l'émeute, continuaient à faire usage de l'artillerie.

LE CABINET DES MINISTRES

Paris, 30 juillet. — M. Bertin, docteur en droit est nommé chef-adjoint du cabinet de M. Jean Dupuis, ministre du Commerce.

M. Laime, commissaire principal de la marine a été nommé chef-adjoint du cabinet du ministre de la marine et a été spécialement chargé, en cette qualité, des fonctions de chef du secrétariat particulier.

M. le colonel de l'artillerie coloniale Gosselin a été nommé directeur central de l'artillerie coloniale au ministère de la marine.

M. Desforges, inspecteur des finances, sous-directeur de la comptabilité publique au ministère des finances, a été nommé directeur de la Comptabilité générale au ministère de la marine.

Millerand reçoit les délégués des services de son ministère

Paris, 30 juillet. — Millerand, ministre des Travaux publics, des Postes et Télégraphes, a reçu cet après-midi le personnel de son administration, tout d'abord ceux des Travaux publics.

En tête des services extérieurs, figurait le comité consultatif des chemins de fer, que M. Picard avait tenu à présenter lui-même. L'ancien et le nouveau ministre ont échangé des paroles particulièrement cordiales où ils ont, l'un et l'autre, évoqué le souvenir de leur collaboration à l'Exposition de 1900.

La délégation des Postes était excessivement nombreuse. Après avoir assuré tous ses collaborateurs de ses sentiments de justice et de bienveillance, Millerand leur a demandé, en retour, le dévouement le plus absolu, non seulement dans leur intérêt personnel mais aussi dans l'intérêt du public « notre maître à tous ».

S'adressant aux associations des P. T. T. plus particulièrement, qui avaient toutes répondu à son invitation, y compris le syndicat national des ouvriers et l'association générale des agents, il a fait appel à leur loyalisme républicain, leur rappelant aujourd'hui, comme il y a dix ans, qu'il savait pouvoir compter sur une collaboration complète et sans réserve des membres de la grande famille postale.

Faisant allusion à la multiplicité des associations qui de trois à son départ en 1902 se sont élevées à plus de trente, Millerand a fait valoir qu'il était désirable, aussi bien pour le succès des revendications des intéressés que pour le bon fonctionnement du service, que des catégories se répartissent dans les trois associations correspondant aux divisions réglementaires.

Les allocutions successives du ministre ont été accueillies chaque fois par des marques de vive sympathie et de confiance.

L'entrevue de Cherbourg

LES PREPARATIFS

Cherbourg, 30 juillet. — Les préparatifs pour la réception à Cherbourg du Président de la République sont terminés.

Dans l'Arsenal, au lieu de la tente qui était habituellement édifiée pour recevoir les souverains, la direction des constructions navales, sur le désir de M. Fallières, n'a fait qu'une installation sommaire. Seul, l'escalier du quai Sané a reçu une rampe en acajou, et les marches en granit ont été recouvertes d'un tapis en moquette.

En bas de l'escalier se trouve une plateforme amovible servant d'appontement, sur laquelle passeront le Président de la République et sa suite pour s'embarquer dans la vedette qui doit les conduire à bord du cuirassé « Vérité ».

Sur le quai ont été placées des lampes à arc pour éclairer le débarcadère. D'autres lampes sont placées sur les musoirs pour éclairer l'avant-port.

C'est le contre-torpilleur « Epervier », actuellement désarmé, qui sera affecté au feu d'artifice qui sera tiré demain soir en rade.

Ce feu d'artifice aura une durée de 45 minutes et promet d'être très brillant. Il y aura comme pièce principale les armoiries de la couronne de Russie supportées par deux génies femmes tenant à la main restée libre les étendards aux couleurs françaises et russes. Mais le clou de la fête seront les embarcations des escadres qui seront illuminées au gré de chaque navire et qui défileront à la poupe du vaisseau présidentiel devant les souverains de Russie. Le coup d'œil de ce défilé sera féerique.

La musique des équipages de la flotte de Brest arrivée sur le cuirassé « Vérité » a donné en ville plusieurs concerts, qui ont permis à toute la population l'occasion de l'applaudir.

La grève des sardiniers

Après l'accord. — Interview du ministre du Travail. — Où en est exactement la situation. — Comment Viviani comprend le rôle d'un ministre du travail.

Paris, 30 juillet. — Le conflit entre patrons et ouvriers sardiniers posait une question intéressante non seulement en elle-même mais aussi et surtout parce qu'elle mettait aux prises employeurs et employés en raison de l'intrusion du machinisme dans une industrie où jusqu'à présent il avait été à peu près inconnu.

Des actes de violences avaient été commis, des machines à souder détruites, une vive surexcitation s'en était naturellement suivie.

Problème délicat, complexe, difficile à résoudre comme on voit mais qui s'imposait par ces difficultés, même à l'attention du ministre du travail.

Viviani s'est donc rendu, comme on le sait à Quimper pour tâcher le différend ou plus exactement pour trouver un terrain d'entente entre les deux partis aux prises.

Il serait à coup sûr, prématuré de dire que les choses sont définitivement arrangées. Mais du voyage du ministre du Travail on peut dire qu'il marque heureusement un grand pas dans la voie de la conciliation.

DECLARATIONS DU MINISTRE

— J'ai trouvé, nous disait hier Viviani, des deux côtés, aussi bien du côté patronal que du côté ouvrier, des délégués fort habiles dans la discussion et d'une remarquable ténacité dans le raisonnement.

Les pourparlers engagés en ma présence ne pouvaient qu'y gagner en intérêt et je m'en suis trouvé satisfait.

Tout l'effort a porté sur la base d'un contrat susceptible de régler dans l'avenir la situation des ouvriers vis à vis des patrons. Il ne pouvait s'agir de contrats individuels mais bien des contrats collectifs réglant, dans leurs généralités les différents droits. Il a d'ailleurs été impossible de s'entendre définitivement sur ce point important, le mandat des délégués patronaux n'avait pas, en effet, une ampleur suffisante, ceux-ci ne représentaient que les patrons de la région de Concarneau qui avaient participé au lock-out.

Dans un sentiment de conciliation, dont il faut vivement les féliciter et pour ne pas rompre irrémédiablement les pourparlers, les délégués ouvriers ont donc demandé un sursis d'un mois pour examiner avec les patrons sur quelles bases le contrat collectif pourrait être signé.

Après une vive discussion, les délégués patronaux se sont ralliés à cette transaction

Restait alors à fixer les points d'une entente provisoire jusqu'au premier septembre. Ceci imposait la question singulièrement délicate de savoir si pendant cette période on pourrait introduire les machines dans les usines.

— Vous savez, ajoute Viviani, ce qui a été convenu : les sardiniers s'engagent à n'introduire non seulement jusqu'au premier septembre mais encore que durant la discussion sur l'établissement d'un contrat collectif, aucune machine nouvelle dans la région de Concarneau.

Réserve est faite, en bonne justice, en ce qui touche le remplacement des machines détruites ou des machines qui viendraient à se déranger. Moyennant cela tous les ouvriers rentrent aux conditions anciennes sans qu'on s'occupe des faits de grève ou des faits de violences... »

C'est incontestablement, pour le ministre du travail, un grand résultat d'avoir pu amener une pareille entente.

Les ouvriers l'ont d'ailleurs assez vivement apprécié pour aller à la gare de Quimper remercier Viviani au moment où il reprenait le train pour Paris.

Mais que va-t-il se passer le 1er septembre ?

Un accord se produira-t-il ? Les deux partis vont-ils sérieusement mettre à profit le mois de répit qu'ils se sont donné pour étudier les formes des contrats collectifs qui régleront leurs rapports futurs ?

VIVIANI ET LES OUVRIERS

Il était naturel que nous posions cette question à Viviani ; il était naturel aussi que celui-ci se montrât alors très réservé.

— Je ne peux vous dire qu'une chose, nous répond Viviani, j'ai confiance dans la bonne foi des ouvriers aussi bien que dans celle des patrons. Je garde donc le ferme espoir de voir le succès couronner mes efforts.

Il est évident que dans un mois nous pourrons examiner les choses au milieu du calme, loin d'une surexcitation des esprits toujours préjudiciable quand il s'agit d'une discussion d'intérêts.

» Quand on cause on ne se bat plus et c'est déjà beaucoup.

» A coup sûr, le rôle d'un ministre du travail consiste, quand un litige est suffisamment ample, à aller trouver en médiateur les parties en désaccord et à faire entendre dans le débat une parole désintéressée.

» Je l'ai fait hier, avec les mineurs de la Loire, je le fais aujourd'hui avec les sardiniers de Concarneau, je le ferai demain et après-demain chaque fois qu'il sera nécessaire de le faire.

» Dans l'état actuel des problèmes sociaux on ne règle pas tout par des lois et des circulaires, il importe de faire intervenir aussi l'action personnelle... »

LES MINEURS ANGLAIS

Glascow, 30 juillet. — Les mineurs du comté de Lanark (Ecosse) qui devaient emporter leurs outils ce soir ont été avisés télégraphiquement de les laisser dans les mines et d'attendre de nouveaux ordres.

On ignore encore les résultats de la conférence tenue au Board O Trade en vue du règlement du conflit dans les charbonnages.

Explosion à bord d'un croiseur anglais

Portsmouth, 30 juillet. — Un tuyau à vapeur a éclaté aujourd'hui à bord du croiseur « Forth ».

Un artificier a été tué et 4 hommes ont été blessés grièvement.

COURS DES COTONS

Le Havre, 30 juillet. — Tendance facile. Ventes 7700. Juillet 79,25 ; août 79,25 ; septembre 79,37 ; octobre 79,37 ; novembre 79,00 ; décembre 78,87 ; janvier 78,62 ; février 78,62 ; mars 78,50 ; avril 78,37 ; mai 78,37 ; juin 78,25.